



21 Mar 2026 -12:33

Appartient à [Conseil des ministres du 20 mars 2026](#)

Transformation de Skeyes en société anonyme de droit public

Sur proposition du ministre de la Mobilité Jean-Luc Crucke, le Conseil des ministres a marqué son accord sur le principe de la transformation de Skeyes, l'entreprise publique autonome chargée de la navigation aérienne, en une société anonyme de droit public.

À l'instar d'autres entreprises publiques autonomes, cette transformation autorisera Skeyes à opérer sous une forme sociétale lui offrant davantage de flexibilité et lui permettant de se préparer à opérer dans un environnement dans lequel certains services de navigation aérienne pourraient progressivement être soumis à la concurrence.

Le Conseil des ministres charge le ministre de la Mobilité de soumettre un projet d'arrêté royal décidant de la transformation de Skeyes en une société anonyme de droit public et confirmant que l'État fédéral demeurera l'actionnaire majoritaire de l'entreprise dans le cadre de la nouvelle structure juridique.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Jean-Luc Crucke, ministre de la Mobilité, du Climat et de la Transition environnementale, chargé du Développement durable

Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique

<https://crucke.belgium.be>
info@crucke.fed.be

Emeline Huvelle
Porte-parole (FR)

+32 477 78 29 62

Emeline.Huvelle@crucke.fed.be

